

ABONNEMENT.

Saumur 30 fr.
Paris 35 fr.
Poste 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 SEPTEMBRE

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Pendant la période électorale, et pour répondre aux demandes qui nous ont été adressées, nous servirons des abonnements d'un mois, au prix de 3 FRANCS, à toute personne qui en fera la demande en joignant soit un mandat sur la poste, soit des timbres-poste pour en acquitter le montant.

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

- A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.
EGÈNE BERGER, ancien député.
DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.
CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.
FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.
TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.
LÉONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage.
Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.
Pour l'arrondissement de Saumur, les bureaux du Comité sont installés rue du Foreuil-Louis, 52, à Saumur, et sont ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

AVANT TOUT LA FRANCE.

Nous ne disons pas, nous: « Avant tout la République »; les candidats conservateurs et nous, nous disons: « Avant tout la France! »

Soumis à la loi, même quand elle est imposée au pays par une majorité intolérante et perfide, nous ne menaçons pas nos concitoyens des horreurs de la guerre civile, au cas où leurs libres votes trahiraient nos espérances. — Nos candidats et nous, nous persistons à subordonner le triomphe de notre cause à la volonté manifeste des électeurs et de la majorité nationale, notre souveraine à tous.

Cela dit, il nous semble qu'il est bien facile de démontrer que les électeurs ont tout intérêt à voter, le 4 octobre prochain, non pas pour les candidats qui crient si haut: « Vive la République », mais pour les candidats conservateurs, qui songent avant tout à l'avenir et au salut de la France.

Voter pour les candidats républicains! — Pour sauver quoi? Pour sauver leurs places et celles de leurs créatures! pour continuer les guerres coloniales! pour perpétuer les agitations et les discordes intérieures! pour acclimater en pays français le règne de l'intolérance et les absurdes agissements du laïcisme et de la prétendue libre-pensée! pour ne plus trouver de remède aux déficits et pour nous précipiter tête baissée dans la banqueroute!

Non, cela n'est pas possible. Après huit ans de règne et d'abus de toutes sortes, la majorité républicaine n'a démontré qu'une vérité, à savoir que tous ses ministres, ses députés et ses candidats ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent, et encore moins où ils mènent le pays.

Le pays est las de tous ces politiciens, de ces brouillons, de ces utopistes et de ces sectaires qui n'ont apporté avec eux au gouvernement autre chose que la guerre aux colonies, la discorde au dedans, la gêne et l'inquiétude partout. — La France a besoin d'autres hommes, d'autres conseillers et d'autres chefs pour faire face aux terribles

éventualités qui la menacent au dedans comme au dehors.

Assez comme cela d'agitations dans le vide, assez d'aventures coloniales, tonkinoises et autres — assez de persécutions religieuses et civiles, de délations et de curée de places, — assez, enfin, de désordres et de gaspillages financiers, de déficits accumulés, d'emprunts et d'impôts! Voilà le cri général.

Sur qui retombe la responsabilité de toutes ces fautes et de tous ces malheurs? — Sur la majorité républicaine à laquelle appartenaient, dans la dernière Chambre, MM. Maillé (Alexis), H. Allain-Targé, Benoist (Albert) et Bury, c'est-à-dire la moitié des candidats de la nouvelle liste républicaine.

De bonne foi, qui peut croire que l'entrée à la Chambre de MM. Combar, A. Janvier de la Motte, Marie-Baudry et Varrailhon serait de nature à changer le cours des choses, et surtout à remettre tout en ordre?

Les électeurs angevins qui connaissent les candidats savent bien que c'est précisément l'effet contraire qui se produirait, si ces candidats-là étaient élus. Une nouvelle majorité républicaine ainsi amalgamée, panachée d'opportunisme, de radicalisme et même d'athéisme, au lieu d'aller à mieux les conduirait à pire.

En regard de cela, quel est donc le programme offert aux électeurs par tous les candidats conservateurs?

AVANT TOUT LA FRANCE!

Rien que cela; mais, pour les patriotes, cela c'est tout.

Au lieu de l'instabilité républicaine, c'est, pour l'avenir, la stabilité gouvernementale, avec un gouvernement supérieur aux partis.

Au lieu de guerres coloniales, dont la majorité républicaine ne sait plus comment sortir, c'est la liquidation honorable des folles et téméraires aventures.

Au lieu du désordre, c'est l'ordre rétabli dans les finances et la fin des déficits.

Au lieu des discordes intérieures, des petites guerres de sectes et de coleries, à la place des haines sociales et des persécutions stupides, c'est l'apaisement général, c'est la

discussion libre entre l'ouvrier et le patron, c'est la liberté de conscience, repoussant dans son trou le tribun de l'intolérance athée, c'est le retour certain à la vraie tradition française, à la bonne humeur gauloise, à la franche confraternité de tous les bons citoyens, c'est la résurrection de la vie nationale, enfin, et uniquement, la fin du gouvernement imbécile des sectaires et de la faction dite opportuniste.

AVANT TOUT LA FRANCE!

Tout cela se peut faire, dès aujourd'hui, pacifiquement, librement, légalement, si les électeurs le veulent faire au scrutin du 4 octobre.

Il ne s'agit pour tous que d'avoir la volonté de donner congé, ce jour-là, par leurs bulletins de vote, à tous ces sycophantes de la 3^e République, à tous ces exploités éhontés de la démocratie, qui, sous prétexte de donner au peuple « la République », ne lui ont donné, en réalité, depuis huit ans, que des dettes, la guerre et la discorde.

Il est temps que cela finisse, si les électeurs veulent que la France vive et se relève, car la terre tremble autour de nous, aussi bien dans tout l'Orient qu'en Afrique et en Europe, aux frontières de la Chine et à nos portes.

AVANT TOUT LA FRANCE!

H. FAUCON.

RÉPONSE AU PRINCE JÉRÔME.

Le prince Jérôme, en publiant son manifeste, a rendu à la cause conservatrice un double service, dont il serait injuste de méconnaître l'importance.

Le prince a, tout d'abord, fort nettement établi qu'entre les conservateurs et lui il n'y a et ne peut y avoir rien de commun. Les conservateurs bonapartistes sont bien avertis. Ils n'ont rien à espérer du prince Napoléon et leur devoir se trouve dès lors très-nettement indiqué.

Ce n'est pas tout. La publication du Ma-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Depuis l'arrivée d'Antoinette, M^{me} de Guity ne venait plus aussi seule. Elle avait enfin une compagne, une amie, et, si elle s'émerveillait du retour de sa jeune nièce, elle ne s'en effarouchait pas, parce que ce sérieux charmant savait se faire gai pour elle avec une complaisance inaltérable. Antoinette, bien que plus jeune de dix ans, n'était dans leurs relations la condescendance d'une cadette, et elle écoutait sans se lasser le récit de ses exploits, qui se faisait maternelle pour sa nièce. Elle avait répété des doléances et des regrets de la tante, qui se regardait comme une pauvre victime condamnée pour jamais aux douleurs de l'exil. La Roche-Noire, en effet, semblait « la terre étrangère » à cette élégante Parisienne, que les années de sa destinée avaient amenée pour trois ans en Bretagne, elle le croyait, du moins, et qui n'était plus guère sortie. Le baron de Guity était le monde; en outre, il ne voulait pas que sa femme dès le début de leur union si harmonieusement assortie. Son grand plaisir à lui était de se promener en mer, conduit par un

ancien matelot qui ne l'avait jamais quitté, et qui était certainement l'homme le plus heureux du vieux manoir, où régnaient une discipline presque aussi rigoureusement établie qu'à bord d'un vaisseau de guerre. Lebihan adorait son commandant, et lui seul osait lui parler avec une certaine liberté qu'expliquaient vingt années de vie commune, de loyaux services et de périls partagés. Lebihan ne remplissait pas précisément les fonctions d'un domestique, mais il était toujours à l'ancre derrière son maître, prêt à faire voile sur un signe de lui, comme il disait dans son pittoresque langage. Il apportait les cigares, il préparait le punch le soir, et lorsque M. de Guity lui disait: « Prépare le canot, voici une jolie brise dont il faut profiter », le fidèle matelot ne se sentait pas de joie. Un sujet seulement divisait le maître et le serviteur: Guillaume passait souvent entre eux comme un nuage prêt à laisser éclater la foudre. Lebihan avait adoré cet enfant brave, généreux, déjà marin dans l'âme. Il lui avait appris à nager comme un poisson, et il était fier quand son élève, à peine âgé de huit ou dix ans, sautait gaillardement du haut d'un rocher au milieu des vagues, et se laissait emporter sans peur par des lames qui auraient paru redoutables à de plus grands que lui. A douze ans, grâce aux leçons de son vieil ami, Guillaume savait conduire un canot, diriger le gouvernail et changer les

voiles. Que de parties de pêche ils avaient faites ensemble! Que d'aventureuses excursions au milieu de ce petit archipel qui décore la côte! Lorsque Guillaume était parti pour un collège de Paris, Lebihan avait boudé son maître pendant huit longs jours; mais M. de Guity avait fermé les yeux sur cet accès de mauvaise humeur, qu'il ne voulait pas avoir à condamner, et le brave matelot avait repris bien vite son attitude d'esclave volontaire. Depuis, il avait poussé assez de soupirs pour faire enfler les voiles de son canot, il était monté jusqu'à ses lèvres des jurons énergiques presque aussitôt réprimés; mais, en dépit de son chagrin et de ses efforts, douze ans s'étaient écoulés depuis que son favori avait quitté le toit paternel, où il n'était jamais rentré depuis.

— Morbleu! disait-il parfois en se frappant la poitrine, ce qui était son geste favori, mon commandant n'a pas d'entrailles. Si j'avais un joli héritier comme celui-là, je lui en passerais bien d'autres.

Et le brave garçon redressait sa haute taille un peu voûtée; il tortillait d'un air vainqueur sa moustache grisonnante, et, levant la tête vers un portrait de M. de Guity, qui lui servait à répéter son rôle:

— Allons, mon commandant, disait-il, un peu d'indulgence. Ne faut-il pas que jeunesse se passe? Que diable! à tout péché miséricorde!

Puis, se sentant monté suffisamment, Lebihan se décidait à commencer l'attaque, et allait frapper à « la cabine du commandant. » C'est ainsi qu'il appelait la bibliothèque, retraite favorite du baron.

— Entrez donc! criait le châtelain de sa voix brève, impatienté par les coups discrets qui se multipliaient à sa porte.

Il n'en fallait pas davantage pour déconcerter le pauvre matelot. Il entra d'un air embarrassé, avec ce dandinement particulier aux marins.

— Eh bien, que me veux-tu? demandait M. de Guity sans quitter sa plume ou son livre. Ne sais-tu pas encore que tu peux entrer ici après avoir frappé? Je te l'ai dit cent fois, pourtant! Allons, parleras-tu enfin? Que te faut-il?

— C'était pour vous dire, mon commandant, que si c'était un effet de votre bonté, j'aimerais bien vous entretenir en particulier d'une petite affaire.

— Quoi donc? disait le baron en s'affermissant dans son fauteuil et en regardant son serviteur avec un air qui était toute velléité de franchise à l'ami de Guillaume.

— Sapristi! quel diable d'homme! pensait Lebihan. Il me semble toujours être à bord, et sur le point de me voir envoyer à fond de cale.

Mais, comme il fallait absolument parler et expliquer le motif de sa visite, le matelot finissait par une retraite habile:

nifeste a provoqué une lettre écrite par l'homme politique qui a actuellement la plus incontestable autorité pour parler au nom du parti. M. le duc de Padoue a estimé avec raison qu'il est de son devoir d'affirmer hautement et l'Union conservatrice et le véritable caractère de cette Union. Il l'a fait en termes fort nets et d'une correction parfaite.

L'œuvre du comité bonapartiste est, dit M. de Padoue, supérieure aux intérêts des partis. Il représente la cause des droits du pays, de la volonté nationale. Des alliances ont été contractées, des coalitions nouées, mais en restant fidèle aux principes.

Ce que M. de Padoue dit au nom du parti bonapartiste, les monarchistes peuvent également le déclarer, en ce qui les concerne. Eux aussi poursuivent en ce moment une œuvre supérieure aux intérêts des partis. Il leur a paru que lorsqu'il s'agit, comme l'a dit M. le duc de Broglie, « d'enlever à ceux » qui le détiennent un pouvoir qui n'est « que celui de faire le malheur du pays, » il leur a semblé qu'on pouvait honorablement s'entendre avec des hommes qui, sans avoir le même idéal politique, ont du moins un même sentiment des dangers que font courir au pays les assauts livrés aux institutions les plus nécessaires à la vie d'une nation. Pas plus que les bonapartistes, les monarchistes n'avaient pour cela rien à abdiquer de leurs principes et de leurs espérances. C'est donc sur ces bases larges et loyales que l'alliance a pu aisément se conclure, et c'est parce qu'elle a ce caractère élevé d'une œuvre de défense sociale, qu'elle est forte et peut mépriser les attaques de ses adversaires, qui sont en même temps les adversaires de la grandeur et de la prospérité de la France.

LES PROMESSES DE L'OPPORTUNISME

Si nous ajoutons foi aux déclarations opportunistes, l'opportunisme serait seul capable de guérir les blessures qu'il a faites. Il a creusé le déficit..., il le comblera. Il a ruiné la France..., il l'enrichira. Il a jeté l'inquiétude..., il ramènera la confiance. Il se charge de rassurer les intérêts qu'il a alarmés, les consciences qu'il a violentées... Paix aux hommes de bonne volonté. C'est-à-dire qu'il est prêt à oublier généreusement les maux qu'il a causés; il pardonne à ses victimes; il s'offre noblement à tirer le pays de l'abîme dans lequel il l'a précipité.

En vérité, l'histoire féconde en enseignements ne nous avait pas encore offert un pareil spectacle. La grandeur de la faute est dépassée par l'insolence de l'aveu... « Nous vous avons dévalisés, dit la bande à Ferry, nous seuls pouvons vous rendre ce que nous vous avons pris. »

Ils ne le rendront pas, parce que, suivant la maxime de Figaro « ce qui est bon à prendre est bon à garder ». Ils ont pris au peuple son pouvoir souverain..., ils ne le rendront pas. Ils lui ont pris le droit de disposer librement de ses destinées..., ils ne le

rendront pas. Ils ne rendront pas l'hermine dont ils ont dépouillé la vieille magistrature. Ils ne rendront pas les chrétiens arrachés des prétoires et des écoles. Ils ne rendront pas l'argent de l'épargne tombé dans leurs banques véreuses.

D'ailleurs, est-il en leur puissance de rendre les larmes qu'ils ont fait couler, le sang qu'ils ont fait répandre? Peuvent-ils obliger la mort à rendre ce qu'ils lui ont livré... dix mille enfants de la France, ensevelis dans les solitudes de la Tunisie et du Tonkin?

Nous n'attendons de l'opportunisme ni réparation, ni restitution volontaires. Electeurs, laissez passer ce vent de promesses mensongères. Vous savez bien qu'il souffle dans chaque période électorale. Il laisse vos terres arides et vos sillons vides. Tandis que vos bulletins tombent dans l'urne, c'est l'huissier, c'est le fisc qui frappent à vos portes, c'est l'impôt qui devient l'hôte de vos foyers. On berce votre détresse avec des phrases, on prolonge votre illusion avec des sonorités de langage, et dans vos champs appauvris on ne répand que des fleurs de rhétorique.

Ah! les faux démocrates qui vous trompent de la sorte sont bien les fils de ceux dont parlait Montalembert... « qui regardent en haut avec envie plutôt qu'en bas avec pitié. »

N'espérez d'eux ni pitié, ni justice, tant qu'il y aura une sinécure à accaparer, un abus à conquérir.

Que sont-ils donc?...

LA FRATERNITÉ?... Des milliers de leurs frères les accusent et les maudissent. Ils ont soulevé de légitimes haines, d'implacables ressentiments.

L'ÉGALITÉ?... Ils éclaboussent de leur luxe ce peuple qui les a portés sur ses épaules jusqu'au pouvoir, qui fut l'instrument de leur élévation et qui sera celui de l'expiation...

LA LIBERTÉ?... Malheur aux petits, aux humbles qui ne les servent pas docilement! Malheur aux fonctionnaires qui ne se font point les agents soumis de leurs volontés tyranniques! Malheur à vous, malheur à nous tous, s'ils deviennent nos maîtres!

LA PROSPÉRITÉ?... L'année s'achève dans le fracas des fortunes qui s'écroulent et des maisons de commerce qui s'écroulent. La terre est dépréciée, et dans beaucoup de cantons elle ne trouve plus ni preneurs, ni acquéreurs.

L'ASSISTANCE?... Ils l'ont laïcisée, mais ils en ont déshérité une foule de malheureux. Bien des mains sont tendues..., dans lesquelles ils ne tombe pas une obole opportuniste. Bien des vies humaines se traînent, souffrent et s'éteignent en silence, sans une consolation administrative, sans une charité officielle.

LA PRÉVOYANCE?... Ils s'appellent la guerre, et bientôt ils s'appelleront la banqueroute.

Dieu merci, ils ne sont point la France... sont-ils au moins la République? Non... toutes les intelligences et les caractères que

compte la République se sont séparées d'une secte dont le nom seul est devenu une flétrissure civique.

Des hommes, tels que J. Simon, Andrieux, Clémenceau, Amagat, Anatole de la Forge, relèveraient l'épithète d'opportuniste comme une mortelle injure.

Electeurs, nous saurons prochainement si vous vous en laisserez flétrir.

LE CONSERVATEUR

Dans la réunion électorale d'Evreux, M. Louis Passy, député des Andelys, désigné par acclamation pour prendre la présidence de l'assemblée, a prononcé une courte allocution, dont voici un passage remarquable en ce qu'il établit nettement la situation et le caractère de l'Union conservatrice.

« A ce mot de conservateur, qu'on devrait opposer en bonne logique au mot de radical, on sourit, ou se récrie, et on ajoute: « Qu'est-ce qu'un conservateur? Vous, conservateur! Vous êtes un bonapartiste, » vous êtes un monarchiste »; et on ne dit pas généralement: « vous êtes un républicain », et on a tort quelquefois de ne pas le dire. Enfin on sourit, on se récrie et on nous met au défi de donner à ce mot de conservateur une explication raisonnable.

« Je relève le défi, et je n'ai pas de peine à reconnaître par mes propres sentiments d'abord et par le sentiment de mes amis, pourquoi et comment nous sommes des conservateurs.

« Nous sommes des conservateurs, parce que nous voulons conserver, dans l'organisation sociale, dans les institutions administratives, dans les mœurs publiques, tout ce que le temps et l'expérience y ont fait pénétrer, et tout ce que nous avons appris, dès notre jeunesse, à trouver bon, utile et juste.

« Jetez les yeux sur les programmes qui se succèdent dans les journaux et les réunions publiques; mais surtout considérez la manière dont sont fabriquées les lois dans le Parlement. Ces lois, qui semblent n'être inspirées que par des intérêts de parti, ne finissent-elles pas par désorganiser peu à peu, sans les réorganiser, toutes les parties de notre administration? Ne voyons-nous pas clairement ce qui a été fait, ce qui se prépare et ce qui peut s'accomplir? Il est incontestable que, depuis quelques années, nos gouvernants font des expériences sur le corps même du pays. Ils s'attaquent à tout, et l'on voit, à leurs hésitations dans leur ardeur, qu'ils commencent seulement à pratiquer l'art de détruire. Ces expériences, je n'ai pas besoin de vous le dire, s'aggravent avec le temps: car il est dans le tempérament comme dans le système de nos gouvernants de réformer sans cesse et d'épurer toujours.

« Le rôle des conservateurs, la mission des candidats conservateurs sont donc mis en pleine lumière par les événements et par les faits, par les déclarations et par les actes de tous ceux qui, malgré l'incroyable diversité de leurs programmes et de leurs opinions, se prétendent tous du même parti républicain. A cette heure, les conservateurs n'ont pas à formuler un programme de gouvernement, parce que l'opinion ne les a pas encore mis en mesure de prendre le gouvernement; mais ils sont d'accord pour suivre un programme de résistance et de défense sociale. Ils sont d'accord pour arrêter, s'il est possible, le torrent des réformes inconnues qu'on nous annonce, et qui se produiront inévitablement pour justifier cette parole d'un républicain: que la République est l'instabilité perpétuelle....

« Nous ne sommes pas des gens de désordre et de révolution, comme on avait l'audace de l'écrire avant-hier encore, comme on aura la mauvaise foi de l'écrire demain; nous sommes des gens d'ordre et de gouvernement, même contre le gouvernement; nous sommes des conservateurs! »

ÉTRANGER

Le ministère turque est modifié. Voici la composition du nouveau cabinet:

Kiamil-Pacha, ancien ministre de l'Evka et délégué de la Porte à la commission anglo-turque, est nommé grand-vizir;

Said-Pacha, actuellement ambassadeur à Berlin, affaires étrangères;

Ali-Said-Pacha, directeur de l'artillerie, est nommé ministre de la guerre;

Munir-Pacha, intérieur;

Server-Pacha, justice;

Aarif-Pacha, président du conseil d'Etat;

Zihni-Effendi, ministre de l'Evka;

Artin-Effendi-Dodian, mustéchar des affaires étrangères;

Syrya-Bey, premier secrétaire du Sultan;

Edhem-Pacha est nommé ambassadeur à Paris, et Essad-Pacha ambassadeur à Berlin.

La nomination de Ali-Said-Pacha au ministère en remplacement de Osman-Pacha-Ghazi (le victorieux), l'héroïque défenseur de Plewna, semble démontrer que la Porte, tout en laissant aux grandes puissances le soin de dénouer la situation créée par la révolution de Roumélie, se réserve néanmoins d'employer la force pour faire respecter ses droits. Dans ce cas, Osman-Pacha, libre aujourd'hui, serait appelé au commandement du corps d'armée expéditionnaire.

Constantinople, 28 septembre.

Le nouveau ministère, en prenant possession des affaires, a vivement insisté auprès des ambassadeurs pour obtenir une prompt intervention des puissances. Les ambassadeurs ont fait part de cette demande à leurs gouvernements respectifs.

Jusqu'à présent, aucun renseignement officiel ne confirme le bruit suivant lequel une rencontre aurait eu lieu entre les troupes rouméliotes et les troupes ottomanes.

Tous les gouvernements ont adhéré au projet de réunion des ambassadeurs qui représentent à Constantinople les puissances signataires du traité de Berlin. La date de la première séance n'est pas encore fixée. En attendant que les avis de convocation soient transmis aux cabinets intéressés, ceux-ci échangeront leurs vues sur les diverses questions qui se rattachent au règlement des affaires de Roumélie. La plupart des gouvernements se sont mis en outre d'accord pour exercer une action modératrice sur la Serbie, la Grèce et la Roumanie.

LES ALLEMANDS AU MAROC.

Tanger, 28 septembre.

On persiste à croire, avec quelque raison, que l'Allemagne convoite l'établissement d'une station navale sur les côtes du Maroc. Les travaux de sondage opérés par des navires allemands, aussi bien que le rappel subit de M. Testa, ministre d'Allemagne au Maroc, au moment où il se disposait à quitter Tanger, ont créé ici une certaine émotion et semblent donner quelques fondements aux bruits qui courent.

REVUE FINANCIÈRE.

Dès le samedi 19 septembre, les meneurs de la Bourse connaissaient les nouvelles de la Roumélie et jouaient à la baisse. Ils ont triomphé jusqu'au mercredi; puis, jugeant que leur situation devenait périlleuse, ils ont commencé à racheter.

En somme, le samedi a bien fini: le 3 0/0 s'est retrouvé à 80.90, l'amortissable à 83.25, le 4 1/2 à 109.60.

La Banque de France est à 4.950. Le Crédit foncier est fermé à 1.317.50. Les bénéfices des huit premiers mois de 1885 atteignent près de 13 millions et dépassent ceux de 1884.

Les obligations Foncières et Communales sont très-recherchées. De toutes les valeurs à lots, celles du Crédit Foncier sont les plus avantageuses à tous les points de vue. Il faut choisir de préférence la Foncière 1885 et la Communale 1880.

La Société Générale est très-ferme à 455. Un coupon de 6.25 sera payé le 1^{er} octobre. Cet débilement de crédit a recommandé à sa clientèle les obligations de l'Est-Algérien et celles de l'Ouest-Algérien; elle ne peut que s'en féliciter, car les premiers sont à 348 et les seconds à 339.

Les rentiers du Crédit Viager ont bien à se reprocher une grande partie de leurs malheurs. Cette Compagnie vendait en effet ses rentes viagères à un prix bien inférieur à celui des autres Compagnies françaises d'assurances sur la vie. Les rentiers qui sont allés au Crédit Viager connaissent la différence des prix et ils ont cherché l'économie aux dépens de la sécurité. Le prix d'une rente viagère repose sur deux éléments: le taux de la mortalité générale et l'intérêt des fonds placés. Le Crédit Viager ne pouvait songer à échanger le premier élément qui est le même pour toutes les Compagnies. Il a cherché à altérer le second et à l'élever en faisant des placements aventureux.

Là était le danger qui a amené en partie sa ruine et les rentiers auraient dû le comprendre. Ne se sont-ils pas que lorsqu'un marchand offre au rabais un article connu, il le donne en moindre quantité ou pour se procurer à tout prix de l'argent et préparer une faillite! C'est là ce qu'a fait le Crédit Viager. Les autres Compagnies qui appliquent des tarifs identiques, basés sur l'expérience et qui font des emplois de fonds en valeurs de premier ordre indiqués par les statuts et par le conseil d'administration, ne courent aucun danger. La sécurité de leurs con-

— Tout simplement, mon commandant, et pour vous le dire en un mot: il vente de l'est. Sertirez-vous aujourd'hui?

— Va te promener! s'écriait le baron au comble de l'impatience. C'est pour tout cela que tu grattes un quart d'heure à ma porte, que tu me déranges de mon travail, et que tu entretiens les phrases de façon que je n'y comprenne absolument rien! Allons, va fumer ces cigares, ajoutait le maître subitement radouci par l'air penaud de Lebihan, et tu m'en diras des nouvelles demain, car je ne veux pas te revoir d'aujourd'hui.

— C'est égal, grommelait le matelot en fumant de long en large dans la cour d'entrée, j'aime bien les cigares, mais j'aurais encore mieux aimé lui toucher un mot sur mon petit Guillaume. Ah! qu'il se tienne bien, M. le baron, car la prochaine fois je lui dirai son fait!

Mais la prochaine fois ne vint jamais. Le petit Guillaume était arrivé à l'âge d'homme, et on ne l'avait pas revu rentrer à la Roche-Noire depuis une certaine après-midi à jamais gravée dans la mémoire du vieux marin, où l'enfant était venu lui dire adieu d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir:

— On me chasse, Lebihan. Je ne te reverrai plus, mais je ne l'oublierai pas, mon vieux camarade.

— Mille millions de sabords et tout le tremble-

ment! avait crié le matelot en rejetant loin de lui sa pipe, qui alla se briser contre la muraille. Ça va bien ici maintenant! En voilà du joli!

Et pendant que Guillaume s'éloignait d'un air déterminé pour cacher son trouble, Lebihan continuait un de ses longs monologues par lesquels il avait l'habitude de soulager sa pensée captive:

— Qui aurait jamais cru cela de lui? Les vents d'équinoxe n'ont pas encore passé deux fois sur la tombe là-haut, et il songe à prendre une autre femme! Est-ce qu'on peut encore s'amouracher d'une frégate quand on a vu celle qu'on aimait et dont on devait partager la vie s'engloutir au fond de la mer? Ah! moi, je sais bien que depuis le naufrage de la *Vaillante*, je n'ai plus rien aimé en fait de mâts et de cordages, et que si ce n'avait été le commandant!... Avec ça qu'il est gentil!... Je lui dirai bien ma façon de penser, cette fois!

— Lebihan! cria une voix retentissante, du haut d'un balcon au premier étage.

— Présent, mon commandant!

— Va faire la malle, et prépare-toi à accompagner demain à Paris M. l'abbé et Guillaume. Vous partirez à cinq heures du matin pour Brest. Je te donnerai mes instructions ce soir.

— Suffit, mon commandant.

Et voilà comment Lebihan laissait, hélas! échapper l'occasion.

(A suivre.)

... est complète et leurs engagements sont à l'a-
... de tout mécompte. Aussi la confiance du public
... elle rester attachée à toutes les Compagnies
... d'assurances sur la vie, malgré la chute
... concurrent qui a péri en violant notoirement
... règles tutélaires de son industrie.
... Le Crédit Lyonnais est en baisse à 530. Son bi-
... au 31 août indique une stagnation complète des
... affaires commerciales. Les dépôts à échéance fixe
... ne cessent pas de diminuer de mois en mois.
... L'action Panama tombée à 420 se maintient pé-
...iblement au-dessous de 430. La Compagnie avait
... publié qu'un entrepreneur américain se char-
... gerait de livrer le canal terminé en 1883. Ces gas-
... conades ont effrayé les actionnaires qui ont enfin
... compris que l'en se moquait d'eux. On conseille à
... M. de Lessops de réunir une assemblée extraordinaire
... et plénière d'actionnaires et d'obligataires. C'est
... une grosse partie à jouer, mais c'est peut-être la
... seule et dernière ressource.
... Les actions des Chemins de fer français sont cal-
... mées : le Nord à 1,572.50, l'Orléans à 1,340, l'Ouest
... à 865, l'Est à 800.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LA MISÈRE AGRICOLE

En 1881, à l'époque de la discussion du
régime douanier, le Gouvernement et les
Chambres avaient pris l'engagement formel
de dégrever l'agriculture par tous les
moyens possibles.

Vaines promesses !
Lorsque, plus tard, on entreprit la con-
version de la rente, il fut décidé que le
produit servirait à diminuer les charges des
paysans ; le 5 0/0 fut converti en 1883, et
les 40 millions que cette opération rapporte
au Trésor furent employés à boucher, sans
y parvenir d'ailleurs, les trous du budget
ordinaire.

Aussi la situation des agriculteurs n'a-t-
elle fait qu'empirer de jour en jour. A
l'heure actuelle, ils paient plus d'impôts que
toutes les autres classes de contribuables,
déjà si cruellement pressurés.

Il a été officiellement reconnu que le cul-
tivateur français paie aujourd'hui à l'Etat
30 pour cent de son revenu annuel. Donc,
sur cent sacs de blé qu'il récolte, il en doit
34 au fisc ; à têtes de bétail, il en élève 1 pour
l'Etat.

Que la récolte manque, que le bétail
périsse, que la terre soit ravagée par un
fléau quelconque, peu importe. Le fisc est
là, il faut que l'impôt se recouvre.

« La France traverse depuis plusieurs
années une crise agricole des plus dou-
loureuses, qui l'atteint dans les sources
mêmes de sa richesse et qui réagit pro-
fondément sur l'état des finances du
pays. »

Ainsi s'exprimait le ministre de l'agricul-
ture, dans l'exposé des motifs de la loi sur
les douanes, présentée le 14 août 1884. Il
constatait ensuite que ladite crise avait déjà
déprécié de 25 à 30 0/0 la valeur de la
terre, ce qui constitue pour la France une
perte de 27 milliards depuis 1879.

Pour quiconque sait remonter de l'effet
à la cause, le ministre de l'agriculture a
prononcé là, en quelques mots, la condam-

nation du régime actuel ; car l'Assemblée
nationale, en se séparant, en 1876, laissait
à ses successeurs des excédents annuels de
dépenses qui permettaient de dégrever faci-
lement l'agriculture, mais que les républi-
cains ont préféré gaspiller en dépenses in-
sensées.

Les électeurs de nos campagnes sauront,
il faut l'espérer, confier à qui de droit leurs
intérêts compromis. *Ils se rappelleront qu'ils
ont eu toujours, en chaque membre de la mine-
rature conservatrice, un champion ardent et fidèle.*
(*Moniteur universel.*)

A l'appui de cette dernière assertion, voici
les votes des députés de Maine-et-Loire sur
la proposition de loi ayant pour objet de
porter de 0,60 à 5 francs par 100 kilog. le
droit d'entrée sur les blés étrangers (séance
du 21 février 1883) :

Pour : 164 ; contre : 296.
Ont voté pour : MM. de la Bourdonnaye,
de Maillé, de Soland, de Terves, députés
conservateurs.

Ont voté contre : MM. Maillé, Benoist,
Bury, députés républicains.

Les électeurs ne doivent pas oublier ce
vote.

LES CANDIDATS DE LA GUERRE CIVILE...

Ce sont les républicains ! — et nous al-
lons le démontrer, dit le *Petit Courrier d'An-
gers.*

Le *Patriote*, l'*Electeur*, et autres feuilles
ejusdem farinae, ne cessent de jeter à la face
des conservateurs cette odieuse calomnie.

M. Allain-Targé lui-même, entonnant le
même air et se faisant l'écho de leurs sottises
déclamatoires, s'est écrié au banquet d'An-
gers :

« Les conservateurs sont des perturba-
teurs et des factieux ! Ce sont les candidats
de la guerre civile ! »

Depuis qu'un des écorcheurs de papier
au service de l'opportunisme a découvert
cette formule à effet, le mot a fait le tour...
des phonographes républicains, et la coterie
tout entière le ressasse à l'envi.

Nous avons déjà victorieusement réfuté
cette accusation ridicule, qui n'est d'ailleurs
basée sur aucune allégation sensée. Nous
avons mis nos adversaires au défi de l'éta-
blir sur des fondements raisonnables ; le
Patriote n'a su répondre que par sa bordée
d'injures habituelle, assaisonnée de calembours
à la Jean-Mathurin.

Mais il n'en continue pas moins à répéter
dans ses colonnes cette inepte calomnie,
sur des formes diverses et sur des tons va-
riés.

Candidats de la guerre civile ! Ils croient
avoir tout dit quand ils ont dit ces cinq
mots.

Eh ! bien, ce sont les républicains seuls
qui méritent cette épithète. Nous en avons
pour preuve cette déclaration cynique d'une
feuille naguère radicale, présentement op-
portuniste par besoin :

« Si les conservateurs, disait-elle en sub-
stance, revenaient au pouvoir, une guerre
civile serait inévitable, mais cette guerre,
c'est nous qui la ferions contre eux ! »

La révolte et la guerre civile sont, en effet,
les armes ordinaires des républicains, et
l'histoire de notre siècle fournit, à ce sujet,
des révélations concluantes.

A qui sommes-nous donc redevables des
catastrophes sanglantes qui, depuis 1789,
ont toujours marqué leur arrivée au pou-
voir ? Et sans remonter aux époques sinis-
tres de la première révolution, qui donc a
renversé le gouvernement de Louis-Philippe ?
Qui donc a provoqué les troubles de juin
1848 ? Qui, sinon les républicains ?

Qui donc a conspiré sans cesse contre
l'Empire ? Qui donc a armé la main crimi-
nelle d'Orsini et de ses complices ? — Qui,
sinon les républicains ?

Le 4 Septembre n'est-il pas leur œuvre, et
la Commune de 1871 ne figure-t-elle pas à
leur actif ?

Et récemment, aux dernières manifesta-
tions du Père-Lachaise, qui donc a prêché
la violence, qui donc a arboré dans les rues
de Paris le drapeau rouge, emblème du dé-
sordre et de l'insurrection ?

C'est donc bien aux républicains, aux ré-
publicains seuls qu'appartient de droit ce
titre de « candidats de la guerre civile »
dont ils veulent nous gratifier aujourd'hui.
— Ils l'ont trop bien gagné, pour chercher
à en salir les autres et l'opprobre n'en doit
retomber que sur eux.

Leur parti est bien celui des agitateurs et
des factieux.

Le nôtre est celui des hommes d'ordre et
des bons citoyens !

LA POLITIQUE COLONIALE

Vent-on connaître les résultats de la poli-
tique coloniale ?

D'une lettre écrite par un haut fonction-
naire civil dans l'Indo-Chine, nous extrayons
cette douloureuse statistique :

« En malades ou rapatriés, nous perdons
mille hommes par mois. Soit, cinq mois,
cinq mille hommes. Nous les remplacerai-
on ? »

« A rapprocher de ce simple mot d'un
officier de marine à Madagascar :

« — On nous annonce trois cents soldats.
On devrait plutôt nous envoyer trois cents
médecins. »

Et il y aurait encore des électeurs à voter
pour les députés tonkinois ?

Les campagnes de l'Ouest sont visitées en
ce moment par des agents électoraux se di-
sant ouvriers sans travail et racontant aux
paysans qu'ils ont été chassés par des pa-
trons réactionnaires, ou jetés hors des hos-
pices par suite de leurs opinions anticléricals.

Tous les moyens sont bons pour racoler
des voix aux républicains en détresse.

Un fait assez rare se produit dans les
Côtes-du-Nord.

La liste conservatrice est tellement assu-
rée du succès que les chefs du parti républi-
cain viennent de déclarer, dans une lettre
publiée par eux, qu'ils renonceraient à la lutte
dans les prochaines élections.

M. Emmanuel de Mac-Mahon, fils du
maréchal, vient de quitter la Tunisie pour
rentrer en France.

Le jeune lieutenant passera quelques
jours à Paris, avant de rejoindre son poste
à Hué.

On sait en effet que M. de Mac-Mahon,
lieutenant au 3^e zouaves, vient d'être nom-
mé avec le même grade au 3^e tirailleurs ton-
kinois.

Nous recommandons les *Pâtés de gibiers
truffés* (grive, perdreaux, bécasse, caille,
alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE
CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. —
Cette maison va recevoir sous peu de jours
les *Pâtés de foies gras* de la maison Louis de
Strasbourg, si estimés des amateurs.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 27 septembre 1885.

Versements de 80 déposants (22 nouveaux),
14,793 fr. 26.
Remboursements, 22,314 fr. 12 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret,
au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

BIBLIOGRAPHIE

MICHELET. — Histoire de France et de la Révo-
lution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de
200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables
10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparé-
ment : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de
la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par
mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Al-
gérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte
contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix :
125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes
double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume
relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire,
15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plan,
gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés
contenant 72 planches in-folio, représentant les
principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr.
par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines
à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de
20 chromolithographies, 20 grandes gravures
hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié
100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur).
33, rue de Fleurus, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à
MM. Rivoir et C^{ie}, banquiers, rue Le Pele-
tier, 9, à Paris ; il y est immédiatement
répondu par lettres personnelles et ne por-
tant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

HISTOIRE

Le Duc et la Duchesse de Nemours A SAUMUR

(8, 9, 10 ET 11 AOUT 1843)

Suite (1)

Le prince a répondu dans ce sens :

« Je suis très-sensible, Monsieur le curé, à ce
que vous venez de dire d'agréable et de flatteur
pour madame la duchesse de Nemours. Je vous
remercie beaucoup aussi des bonnes paroles que
vous m'avez adressées. Je n'ai rien fait encore pour
mériter la bonne opinion que vous voulez bien avoir
de moi. Je ferai tous mes efforts pour m'en rendre
digne ; je saisirai toutes les occasions de défendre
les intérêts de la France, et surtout ceux dont vous
m'avez parlé, qui sont l'appui de tout, et sans
lesquels on ne peut gouverner. Nous nous recom-
mandons bien, messieurs, à vos bonnes prières. »

(1) Voir l'Écho Saumurois des 25, 26, 27 et 29
septembre.

Mercredi, le prince et la princesse ont, chacun
de son côté, bien utilement employé leur journée.
M^{re} le duc de Nemours n'a pas quitté l'École qu'il
a examinée dans ses plus minutieux détails. Il a
paru extrêmement satisfait du mode d'instruction
et du savoir des élèves.

M^{re} la duchesse a visité l'hospice de la Provi-
dence. Elle a été reçue, selon l'étiquette, par l'au-
monier, à la porte de l'église, et pendant qu'on
chantait le psaume *Exaudi*, elle est restée proster-
née dévotement aux pieds de l'autel. Elle est entrée
ensuite dans l'intérieur de la communauté, a fait
aux religieuses plusieurs questions, puis, après
leur avoir adressé quelques paroles obligeantes,
elle est allée visiter l'école des jeunes filles : là,
trois enfants lui ont récité un compliment. La
princesse leur a répondu avec amabilité et s'est
immédiatement rendue à la salle d'asile.

Partout la population se précipitait sur son pas-
sage pour la saluer et la bénir.

Tout le jour, les étrangers arrivèrent en foule
pour assister au bal que les princes devaient em-
bellir de leur présence. On savait qu'il serait
difficile de trouver place ; aussi, bien que les
entrées ne fussent être libres qu'à sept heures,
dès longtemps auparavant les portes de la salle
étaient assiégées par les invités.

C'est là le seul encombre qu'aient présenté nos

fêtes. Il n'était peut-être pas facile qu'il en fût au-
trement. Cependant, nous devons le dire, les com-
missaires ont rempli leur fatigante mission avec un
zèle et un dévouement admirables. Nous revien-
drons du reste plus tard sur cette partie de nos
fêtes.

Les princes, fatigués de leurs travaux de la
journée, se sont retirés du bal d'assez bonne
heure ; après leur départ, les quadrilles se sont
régulièrement établis et l'on a dansé jusque bien
avant dans la nuit.

La journée de jeudi s'est passée tout entière
en plaisirs. Dès midi, la foule se pressait autour des
abords de l'École. De toutes parts on demandait à
entrer, mais en vain : la consigne demeurait in-
flexible. Cependant, à une heure, les grilles s'ou-
vrirent, et la foule se précipita comme un torrent
sur les gradins élevés autour de la carrière. Enfin,
à 3 heures, le carrousel commença.

Ici notre embarras est grand. Il nous faudrait
la science militaire et le talent équestre des sa-
vants capitaines qui commandent au manège,
pour bien rendre compte de tant de brillantes
évolutions ; pour dire la course des bagues à la
lance, celle des têtes ramassées à terre à la pointe
du sabre et au galop de charge, le jet du javelot,
et ces combats simulés, au sabre et à la lance,
ces demi-voites par lesquelles les cavaliers s'atta-

quent, et semblent fuir, puis, prenant du champ,
se lancent de nouveau sur leurs adversaires et
s'enfuient encore ; et ces escadrons tourbillonnant
comme deux roues sur un essieu, puis s'allongeant
comme d'immenses serpents pour se replier en-
suite sur quatre lignes perpendiculaires.

Et tous ces mouvements, si difficiles, si compli-
qués, sont exécutés avec une telle précision, qu'on
reste ébahi d'admiration et sur les succès de tant
de jeunes hommes, et sur le savoir des maîtres qui
leur ont tant appris.

(A suivre.)

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de
M^{lle} LERIDA GÉOPROY.

Sommaire du n^o 248 (samedi 26 septembre 1885)

Courrier des enfants : Une collection singulière,
par A. Brébon. — Mignonne, par la baronne
d'Égligny. — Le mensonge, par M. d'Ignazio. — La
source verte, par Xavier Marmier. — Histoire
philosophique d'un cheveu, par M. Melchior. —
Petits jeux : Jacob, où êtes vous, par M. Nicolle. —
Heures de loisir, par Pr. Étienne.

Couverture. — Annonces. — Résultats du con-
cours d'août 1885.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr. ;
six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-
Pères, Paris.

Etude de M^e DUSART, avoué à Paris, rue de Rivoli, n° 450.

VENTE

Au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 21 octobre 1885, à deux heures,

DE LA MÉTAIRIE DES GRANGES

Située commune de Saint-Clément-des-Levées, près Saumur.

Mise à prix : 120,000 fr.

S'adresser à M^e DUSART, avoué, et à M^e DUPUY, notaire à Paris.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, le lundi 5 octobre 1885, à une heure après midi,

Fonds de Chapellerie

Et ÉQUIPEMENTS militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3,

Dépendant de la faillite LEDAIN.

Mise à prix : 1,200 francs.

S'adresser, pour renseignements, soit à M^e AUBOYER, dépositaire du cahier des charges, soit à M. BONNEAU, rue d'Alsace, à Saumur, syndic de la faillite. (775)

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE

MOBILIÈRE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

A LOUER

Premier Etage

REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise.

S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

Etude de M^e HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M^e GUÉRIN.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

LA TRÈS-JOLIE

PROPRIÉTÉ D'ATHÉE

Située près Longué et à proximité de la gare de cette ville, sur la ligne du chemin de fer de Saumur à La Flèche.

Cette propriété, à laquelle on accède par une allée plantée de marronniers, est bordée par la rivière du Lathan, et comprend :

Une MAISON de maître, composée au rez-de-chaussée d'une cuisine avec cave à côté, d'une salle à manger, d'un salon et de deux autres pièces, d'un vestibule dans lequel se trouve un vaste escalier desservant les étages supérieurs ; au 1^{er} étage, de deux grandes chambres, dont l'une avec cabinet de toilette et prise d'eau ; dans les combles, de deux chambres à coucher, d'une salle de billard, water-closet et d'un grand réservoir à eau ; vastes servitudes, serres, salle de bains, deux petits pavillons pouvant servir de chambre, écurie, remise et sellerie avec grenier au-dessus, cour, bosquet complanté d'arbres de diverses essences, avec jet d'eau ; jardin planté d'arbres fruitiers de toutes sortes ; pré planté de beaux peupliers ; le tout entourée de douves très-poissonneuses, alimentées par la rivière du Lathan et d'une contenance de soixante-treize ares dix centiares.

La plus grande facilité sera accordée pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e HILAIRE, notaire à Longué. (731)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées,

Dépendant de la Terre de Brézé.

- 1^o La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares.
- 2^o La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares.
- 3^o Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (755)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés,

Situés rue Nationale, 31.

S'adresser à M^{me} veuve BOUGRIER.

Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

A LOUER

DE SUITE

Rue de Bordeaux, 62

ÉCURIE à 4 places, Remise ; deux chambres et grenier au-dessus. Cour, eau de Loire, etc.

S'adresser, rue de Bordeaux, 5 ou 62. (784)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX

MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,

Avec ou sans JARDIN,

Situées au Maronnier,

Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROUM, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

APPARTEMENT MEUBLÉ

Au 2^e étage,

5, rue Dupetit-Thouars.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruié, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE

JUMENT

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A LOUER

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations.

Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé,

Situé à Saint-Clément-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^{me} veuve RENOUARD, à Saint-Clément. (765)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^d de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Prix Modérés.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

A MM. les CHAMPAGNEURS

A VENDRE

TRÈS-BONNE EAU-DE-VIE

65 degrés, 3 ans de tonneau.

S'adresser à M. Louis ABEUX, à Monsabert, commune de Coutures.

Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couture et raccommodages.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 ans au moins, pour une maison de commerce de la place.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail ; il est la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELUN (Seine-et-Marne).

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 233 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 183 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, pharmacie GARLIN.

Saumur, imp. P. Godet

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant	Coture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	81	80 80	Est	798 75	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516 75	518
3 % amortissable	83 45	83 35	Paris-Lyon-Méditerranée	1242 50	1246 25	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	509	511	Est	371 75	371 75
3 % (nouveau)	104 50	104 40	Midi	1160	1162 50	— 1865, 4 %	516	516	Midi	381	381 50
4 1/2 %	109 75	109 80	Nord	1575	1572 50	— 1869, 3 %	467	467	Nord	390 75	390 75
4 1/2 % (nouveau)	109 75	109 80	Orléans	1342 50	1340	— 1871, 3 %	396	397	Orléans	381 25	381
Obligations du Trésor	512	510	Ouest	870	870	— 1875, 4 %	519	519	Ouest	377 50	379
Banque de France	4955	4950	Compagnie parisienne du Gaz	1513 75	1505	— 1876, 4 %	519	519	Paris-Lyon-Méditerranée	380	380
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2025	2015	Bons de liquid. Ville de Paris	531	528	Paris-Bourbonnais	377 50	380
Comptoir d'escompte	978 75	977 50	C. gén. Transatlantique	472 50	470	Obligations communales 1879	454	453 50	Paris-Bourbonnais	377 50	380
Crédit Lyonnais	530	531 25	Russe 5 0/0 1870	94 50	94 75	Obligat. foncières 1879 3 %	453	453 50	Canal de Suez	584 75	589
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1318 75				Obligat. foncières 1883 3 %	363	361 50			
Crédit mobilier	228 75	228 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
6	55	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 19	8 26	8 21	12 48	4 44
9	13	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 39	8 36	12 18	6 30	9 50
1	35	6 25	7 42	9 06	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 51	8 46	12 28	6 40	10 30
3	32	6 35	7 52	9 16	1 40	4 24	8 13	7 22	10 36	2 24	5 40	9 06	11 39	8 56	12 38	6 50	10 40
7	15	6 45	8 02	9 26	1 48	4 35	8 23	7 32	10 46	2 32	5 52	9 18	11 39	9 06	12 48	7 00	10 50
10	36	6 55	8 12	9 36	1 56	4 46	8 33	7 42	10 56	2 40	6 04	9 30	11 39	9 16	12 58	7 10	11 00
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
8 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir
9	37	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 19	8 26	8 21	12 48	4 44
12	48	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 39	8 36	12 18	6 30	9 50
4	44	6 25	7 42	9 06	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 51	8 46	12 28	6 40	10 30
7	4	6 35	7 52	9 16	1 40	4 24	8 13	7 22	10 36	2 24	5 40	9 06	11 39	8 56	12 38	6 50	10 40
10	24	6 45	8 02	9 26	1 48	4 35	8 23										